

6 - RÉFÉRENTIELS

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des compétences au titre de la formation continue :

Dans le cadre du dispositif de développement de compétences (DDC) et plus particulièrement des formations, les évaluations s'articulent selon une logique de « compétences ». En effet, les référentiels de formation ont été modularisés afin de respecter les compétences détaillées dans le référentiel d'activités et de compétences (RAC) de l'emploi.

Ainsi, les savoirs de référence et procéduraux sont appréciés lors d'évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD), étude de cas concret et production rédactionnelle, etc.] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Les appréciations du collège des instructeurs se structurent selon trois critères :

1. **Les savoirs de référence et connaissances techniques :**

Il s'agit d'évaluer si le stagiaire mobilise les savoirs procéduraux et techniques nécessaires à la résolution d'un problème donné, dans le champ professionnel concerné (blocs de compétences) en s'appuyant sur l'assimilation réfléchie de savoirs de références.

2. **Les compétences professionnelles :**

Le champ de ce critère est plus large que le précédent car il consiste à apprécier l'ensemble des savoir-faire du stagiaire et sa bonne appréhension de l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Les savoir-faire requis peuvent aller de la simple capacité à exécuter une tâche prescrite jusqu'à la gestion de missions /interventions complexes et inédites à mener sous stress intense. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les capacités du stagiaire à mettre en œuvre ses connaissances techniques dans différentes situations se rapportant à divers contextes.

3. **Les aptitudes professionnelles :**

Les observations lors des mises en situation doivent permettre de les révéler. Ce critère, essentiel au futur emploi, permet d'aller au-delà de la seule appréciation des mérites professionnels antérieurs des stagiaires. Il s'agit d'apprécier un potentiel humain dans un contexte professionnel déterminé, c'est-à-dire sa capacité à s'insérer dans une intervention en environnement hautement incertain et risqué, ainsi qu'à s'adapter aux évolutions et exigences des fonctions associées à l'emploi.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

Évaluation des compétences au titre de la VAE :

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de la présentation de l'expérience du livret 2 et sur les documents annexés, complétée par un entretien avec le jury (présentiel ou à distance), voire par une mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

*« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »*

Le modèle adopté pour la construction des référentiels est celui du tableau inséré en page 9

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Distribuer l'énergie électrique

Activité principale : Ce technicien effectue la maintenance préventive ou corrective des installations particulières permettant la production et la distribution électrique en haute et basse tension. Le réseau de distribution alimente en électricité des infrastructures courantes et particulières jusqu'à 4000 personnes. Certaines installations opérationnelles doivent obligatoirement être secourues sans coupure électriques.

A1. Sous-activité 1 Exploiter et réaliser la maintenance d'une centrale électrique ainsi que son réseau haute tension.	Prendre en compte l'environnement de l'intervention dans le comportement professionnel (ex contrainte de sécurité par rapport à la haute tension).	Voie formative : - sur une plateforme d'entraînement simulant une centrale électrique et son réseau HT constituée de matériels en conformité avec les normes en vigueur, - sur des automates programmables industriels de différentes générations simulant une supervision de centrale électrique et de postes HT. VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire	Les gestes professionnels sont réalisés dans différentes situations au sein d'une chaîne de distribution électrique haute tension, en tenant compte des mesures de sécurité.
	Réaliser la maintenance préventive du réseau HT (centrale électrique et poste HT) en respectant les normes.		La constitution d'une centrale électrique et des postes HT est connue. Les manœuvres pour intervenir en toute sécurité sur les installations haute tension sont maîtrisées.
	Réaliser les essais, les réglages, les contrôles électriques.		Les procédures de maintenance sont suivies et appliquées scrupuleusement en fonction des normes.
	Prendre en compte le risque environnemental des produits diélectriques des transformateurs.		L'impact environnemental concernant les fuites et le recyclage de produits diélectriques des transformateurs est parfaitement connu.
	Remettre en condition technique des automates programmables industriels.		Le principe de détection et de la localisation de pannes sur différents supports de systèmes automatisés sont maîtrisés.
	Rendre compte des anomalies survenues et des dépannages effectués.		Les opérations effectuées sont explicitées à la hiérarchie. Le dossier de l'ouvrage ou l'historique des pannes est complété.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A2. Sous-activité 2</p> <p>Produire de l'énergie électrique de secours.</p>	Garantir la continuité du service électrique aux installations haute et basse tension en minimisant les perturbations électriques et en optimisant la consommation.	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur une plateforme d'entraînement simulant une centrale électrique et son réseau HT constituée de matériels en conformité avec les normes en vigueur, - sur des automates programmables industriels de différentes générations simulant une supervision de centrale électrique et de postes HT. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, <p style="text-align: center;">si nécessaire</p>	Le couplage d'alternateur avec le réseau ou avec d'autres alternateurs est réalisé dès que les conditions sont acceptables, en tenant compte de la sécurité des machines.
	Déployer un système de production d'énergie de secours pour garantir la continuité opérationnelle de la plateforme aéronautique.		Les transferts de différentes énergies de machines couplées sont maîtrisés.
	Réaliser la maintenance corrective de premier niveau sur les groupes électrogènes.		La mise en œuvre de groupe électrogène mobile, dans un temps donné, est réalisée sans défaut.
	Déployer un réseau d'équipement basse tension dans le cadre d'une base aérienne projetée.		Les procédures de recherche de panne sur groupe électrogène sont consciencieusement appliquées.
	Mettre en œuvre une alimentation statique instantanée ASI et en contrôler les capacités.		L'enjeu de la distribution électrique en opération ou théâtre extérieur est connu.
	Les différents paramètres d'une ASI sont connus et vérifiés.		

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Garantir les capacités opérationnelles des systèmes d'infrastructures aéronautiques

Activité principale : Ce technicien effectue la maintenance préventive ou corrective des installations spécifiques liées à l'activité aéronautique. Ces installations sont d'ordre prioritaires dans la conduite opérationnelle de l'activité aéronautique. Elles sont soumises à une réglementation particulière.

<p>B1. Sous-activité 1 Entretien des moyens opérationnels d'une plateforme aéronautique</p>	Réaliser des opérations de maintien en condition opérationnelle par un entretien régulier du balisage de la plateforme aéronautique.	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluations théoriques, orales et pratiques portant : - sur une plateforme d'entraînement simulant une piste aéroportuaire constituée de matériels en conformité avec le guide maintenance du service technique de l'aviation civile, - sur des maquettes pédagogiques simulant des moteurs d'abris avions. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	Le contrôle de la continuité de boucle HT et de son isolement, ainsi que le bon fonctionnement des différents feux de balisage sont maîtrisés.
	Manœuvrer les équipements et les outils liés aux installations électriques (basse et haute tension) du balisage dans un cadre de dépannage ou de remise en service.		L'utilisation d'un régulateur à courant constant et la consignation de la boucle HT, en toute sécurité, sont parfaitement assimilées.
	Utiliser les fiches de travail pour intervenir en conformité avec le guide de maintenance de service technique de l'aviation civile.		L'adaptation de la charge du régulateur en fonction de la puissance électrique de la boucle est intégrée.
	Etablir une liaison radio permanente avec la tour de contrôle afin de réaliser les interventions en toute sécurité.		Les procédures de maintenance sont suivies et appliquées rigoureusement en fonction des directives du service technique de l'aviation civile.
	Assister les entreprises et organismes extérieurs dans le cadre de leurs interventions.		Les règles de bases de la communication sur un aéroport sont appliquées.
	Communiquer auprès de ses collègues sur les différentes modifications et problèmes rencontrés lors de la remise en état des installations de balisage aéronautique.		L'état d'avancement est renseigné, la qualité de réalisation est vérifiée. Les écarts sont mis en évidence.
	Exploiter le plan de masse du balisage aéronautique.		Les opérations effectuées sont explicitées à la hiérarchie. Le dossier de l'ouvrage ou l'historique des pannes est complété.
			La lecture de plan est assimilée.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

Réaliser les dépannages des moteurs électriques des infrastructures aéronautiques (abris avions).

Le fonctionnement des moteurs électriques ainsi que ses modes de démarrage sont intégrés.

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Réaliser des travaux électriques d'infrastructure

Activité principale : Il effectue les opérations de maintien en condition de fonctionnement sur des installations d'infrastructures courantes. Il réalise également des chantiers sur des installations électriques basse tension pour une rénovation ou une remise en état.

<p>C1. Sous-activité 1 Préparer un chantier.</p>	Prendre en compte les demandes de travaux électriques auprès d'un client.	<p>Voie formative : Évaluations théoriques, orales et pratiques portant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la détermination des principaux courants d'une installation BT conformément à la norme, - sur la conception d'une installation électrique BT en conformité à la norme et aux obligations environnementales. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire. 	Les éléments recueillis et remis en forme permettent de formaliser la demande du client. Les éléments permettant d'identifier les enjeux environnementaux du chantier sont identifiés.
	Collecter les données techniques concernant l'environnement du chantier.		Les différents abaques fournis par la norme sont utilisés afin de déterminer les différents calculs de courants dans l'installation électrique.
	Détecter les situations susceptibles de porter atteinte aux biens et aux personnes dans le domaine de la sécurité électrique.		Les calculs de tous les courants mis en jeu dans l'installation sont intégrés afin de choisir le bon matériel.
	Etudier la faisabilité d'un chantier simple et concevoir le plan de réalisation		Les sections de câbles électriques choisis lors de la conception d'une installation électrique sont vérifiées pour être en conformité avec la norme. La sélectivité et la filiation des appareils de protection sont appliquées.
	Quantifier en coût et en nombre les éléments nécessaires à la réalisation du chantier dans une démarche de performance énergétique optimale.		Les solutions apportées sont adaptées au contexte. La conception et la réalisation de plans électriques sont maîtrisées.
	Ordonnancer son intervention en prenant en compte le matériel, les appareils de mesure et l'outillage.		Les prix des appareils de protection et les matériels électriques sont minutieusement étudiés afin de répondre au cahier des charges et aux obligations environnementales. L'estimation financière est réalisée.
	La chronologie tient compte des contraintes temporelles, matérielles, environnementales et humaines.		

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>C2. Sous-activité 2 Réaliser l'intervention technique.</p>	Réaliser une installation électrique BT en fonction du schéma d'implantation en respectant les normes (NFC 15-100...).	<p>Voie formative : Évaluations théoriques, orales et pratiques portant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sur une plateforme d'entrainement pouvant mettre en œuvre les prescriptions en matière de sécurité électrique, -sur une plateforme d'entrainement afin de réaliser des câblages d'installation domestique et industriel, -sur une plateforme d'entrainement simulant le dépannage d'installations domestiques et industrielles <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire. 	Les méthodes de conception et de réalisation de câblage d'installation électrique de type domestique et industriel sont suivies et appliquées conformément aux normes.
	Dépanner une installation électrique dans le respect des normes de sécurité.		La méthode de dépannage est suivie et appliquée scrupuleusement en fonction des normes.
	Utiliser l'outillage dans l'installation des équipements électrique en BT.		L'utilisation des outillages adaptés est maîtrisée.
	Maîtriser l'utilisation des appareils de mesure électrique selon leur périmètre d'emploi.		L'utilisation des appareils de mesures électriques est maîtrisée en fonction de leur périmètre d'emploi.
	Réaliser le suivi de chantier sous-traité à une entreprise externe.		L'état d'avancement est renseigné, la qualité de réalisation est vérifiée. Les écarts sont mis en évidence.
	Appliquer et faire appliquer par son équipe les prescriptions de sécurité électrique dans le respect de la norme (NFC 18-510) et les règles HSCT.		La norme française C 18-510 et ses déclinaisons sont connues et parfaitement mises en pratique.
	Vérifier la conformité d'une installation au regard des normes en vigueur et/ou en conformité avec la demande.		La norme française C 15-100 et ses déclinaisons sont connues et parfaitement mises en pratique.
	Mettre le chantier en configuration d'utilisation.		Le chantier est nettoyé. Les contrôles permettent de garantir la conformité de la réalisation des travaux.
	Effectuer la mise en service dans le respect des règles de sécurité.		La mise en service d'une installation est rigoureusement appliquée dans le respect des règles de sécurité. La remise en énergie est effectuée dans le respect des procédures de sécurité.
Rendre compte des problématiques rencontrées sur le chantier.	Les opérations effectuées sont explicitées à la hiérarchie. Le dossier de l'ouvrage ou l'historique des pannes est complété.		